

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

SECRETARIAT GENERAL

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

N°2020/ 00748 /MDNAC/SG

COMMUNIQUE

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants a l'honneur d'informer les jeunes gens de sexe masculin et féminin désirant faire carrière à l'Armée de l'Air, qu'il sera organisé un test psychotechnique Air pour la sélection de personnels potentiellement aptes à suivre une formation de spécialité aéronautique de l'Armée de l'Air.

I. CONDITION DE CANDIDATURE

Les candidats doivent être de jeunes civils remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité Burkinabé ;
- Etre célibataire sans enfant à charge ;
- Etre âgé (e) de vingt-deux (22) ans au plus au **31 décembre 2020** (être né (e) entre le **1^{er} janvier 2003** et le **31 décembre 1999**) ;
- Etre titulaire d'un baccalauréat des séries scientifiques ou techniques ;
- Etre de bonne moralité et physiquement apte à suivre la formation ;
- Avoir un casier judiciaire vierge datant de moins de trois (03) mois ;
- Ne pas appartenir à une administration ou établissement public ;
- Ne pas être en cours de formation dans une école ou centre de formation de l'Etat.

II. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre :

1. Une (01) demande manuscrite timbrée à 200 FCFA, adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;
2. Un (01) certificat de Nationalité Burkinabé ;
3. Un (01) casier judiciaire vierge datant de moins de trois (03) mois à la date du début du dépôt des dossiers de candidatures ;
4. Un (01) extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu et établi au plus tard en **2017** ;
5. Une (01) photocopie légalisée du diplôme de baccalauréat ou de l'attestation de réussite ;
6. Une (01) photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabé (CNIB) ;
7. Un (01) certificat de visite et de contre visite délivré par un médecin militaire et attestant que le candidat est apte ;
8. Un (01) certificat de non grossesse délivré par un médecin militaire (pour les candidats de sexe féminin) ;
9. Deux (02) photos d'identité récentes.

III. DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers complets de candidature seront reçus sur présentation de la Carte Nationale d'Identité Burkinabé (CNIB) à la Base Aérienne 511 à Ouagadougou et à la Base Aérienne 210 à Bobo-Dioulasso, tous les jours ouvrables **du jeudi 20 au lundi 31 août 2020**.

La clôture du dépôt des dossiers est fixée au **lundi 31 août 2020 à 15 heures 30 minutes**.

Les nouveaux bacheliers ont jusqu'au 04 septembre 2020 au plus tard à 15 heures 30 minutes pour compléter leurs dossiers de candidature.

Le nombre maximum de candidats par centre de dépôt est fixé à trois cents (300).

IV. CENTRES D'EXAMEN

Les garnisons de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso constituent les deux centres retenus pour le test de sélection.

V. EPREUVE DU CONCOURS

Le test de sélection consistera en une épreuve écrite dans plusieurs matières.

- **Garnison de Ouagadougou :**

Lieu et période : Lycée Marien N'Gouabi, du **07 au 12 septembre 2020**.

- **Garnison de Bobo-Dioulasso :**

Lieu et période : Ecole Nationale de Sous-Officiers de Gendarmerie, du **14 au 19 septembre 2020**.

La convocation des candidats est fixée à **06 heures 30 minutes** et le début des épreuves à **07 heures 00 minute**.

Les candidats se présenteront sur les lieux et dates du test de sélection, munis du **récépissé d'inscription** et de **Carte d'Identité Burkinabé (CNIB)** ayant servi au dépôt du dossier.

Diffusion :

Les **18, 19 et 20 août 2020**.

A toutes les heures de communiqués en français sur la RTB ;

Dans le quotidien **SIDWAYA** des **18 et 19 août 2020**.

Ouagadougou, le **17 AOUT 2020**



Moumina Cheriff SY

Grand-Croix de l'Ordre de l'Etalon